



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, avec public restreint le :

6 OCTOBRE 2021
A 19^H 00
A LA MAIRIE

Compte tenu des circonstances sanitaires, les règles de distanciation physique et le port du masque seront obligatoires.

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. APPEL NOMINAL
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUILLET 2021

INFORMATION SUR LA VIE COMMUNALE

ORDRE DU JOUR :

1. FINANCES COMMUNALES : DECISION MODIFICATIVE N°2,
2. CLOTURE DES REGIES COMMUNALES : GARDERIE ET RESTAURATION SCOLAIRE,
3. TARIFS COMMUNAUX 2022,
4. BAUX COMMUNAUX,
5. VENTE D'UN BIEN COMMUNAL,
6. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN POINT D'EAU INCENDIE,
7. ACQUISITION D'UNE PARCELLE DANS LE CADRE DU DROIT DE PREEMPTION DE LA C.U.,
8. INSTAURATION DE LA DECLARATION PREALABLE POUR L'INSTALLATION D'UNE CLOTURE,
9. DENOMINATION DU NOUVEAU LOTISSEMENT ET DE LA VOIRIE PERMIS AMENAGER F.E.I,
10. AVIS SUR LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2022-2027 DE LA COMMUNAUTE URBAINE,
11. CONVENTION CONCERNANT LE FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT 2021-2023,
12. CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE,
13. COMMISSIONS COMMUNALES : COMPOSITION,
14. AVIS SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNAUTE URBAINE.

QUESTIONS DIVERSES

Saint Martin du Manoir, le 1^{er} octobre 2021

Le Maire,

Jean-Luc FORT

